

## Plan d'Urbanisme Tactique de Déconfinement : 6 mai 2020 mairie-3°

*Outre la maire du 3° = Catherine Panassier, l'adjoint aux Déplacements et à la Voirie = L. Peiser, l'adjointe à la démocratie participative, coordinatrice des Conseils de Quartier = Françoise Chevallier, étaient représentés les Conseils de Quartier de Moncey/Préfecteur/Mutualité, Voltaire/Part-Dieu, la Villette, Montchat.*

### Résumé de la concertation par la mairie-3° des points abordés

Plusieurs des points abordés lors de la réunion ont d'ores et déjà été adressés aux services de la Métropole notamment :

-la problématique de la traversée de la gare de la Part Dieu.

-les conflits d'usage sur les trottoirs au 102 av. Lacassagne et au 74 cours du Dr long.

La piétonisation de certaines routes d'accès aux écoles, les réflexions à prolonger sur le stationnement et plus généralement la place des vélos et le travail à mener sur la sécurisation et le confort des trottoirs pour les piétons sont des éléments que nous devons intégrer dans notre proposition qui adressée à la Métropole d'ici cet été.

Catherine Panassier, maire-3° introduit le thème de la concertation

La Métropole propose un plan assez ambitieux pour éviter que la ville soit demain envahie par les voitures et des embouteillages, du bruit et de la pollution. Elle veut faire 77km de pistes cyclables en plus d'ici septembre 20, ce sera plus des **bandes peintes** que des pistes aménagées, express. Par contre des corridors pour circulation vélo sont aménagés et des déplacements de courtes distances vers les centres de quartier seront pris en compte.

**Des ateliers** de réparation/entretien, d'aide à circuler en vélo vont être montés pour les personnes qui se remettent au vélo ou qui n'ont pas l'habitude du vélo urbain. 3000 nouveaux **arceaux**-vélo vont être installés ; des moyens plus sécurisés pour **stationner** les vélo vont être mis en place. Et une aide métropolitaine à l'achat de **500€** va être accordée aux vélos achetés à partir de mai 20 (jusqu'à la fin de l'année??). Il est prévu **une bourse aux vélos** place Guichard bientôt.

En ce qui concerne les piétons, **des trottoirs** trop étroits vont être élargis de manière à permettre de se croiser dans le cadre des mesures-barrière "proximité & urgence". Il n'y a pas eu concertation car il y a urgence.

Laurent Peiser : Ce qui est prévu dans le 3° arrondissement

-->voir la brochure de la Métropole envoyé en pj. 3 phases sont prévues : maintenant, pendant l'été, en automne.

**Le réseau cyclable** existant est de 1000km, 12km vont être ajoutées maintenant, 33km pendant l'été, 45km cet automne. Pour le 3° cela concernerait les cours A.Thomas et Gambetta, l'enjeu étant les horaires pour aller ou revenir du travail.

notons : quand il y a plusieurs voies, suppression d'une voie automobile pour les cyclistes

Pour les vélo **5m de visibilité** sont nécessaires à chaque carrefour pour les cyclistes ; des aménagements simples vont être faits dans ce sens pour la circulation ==> cela va permettre d'installer des arceaux supplémentaires.

De nouvelles **bandes tactiles** pour les aveugles et mal-voyants vont être installées [c'était déjà obligatoire, mais irrégulier].

VPD rappelle qu'en premier, il faut que chaque citoyen ait du **civisme**, qu'il faut au moins 1m de distance physique entre 2 personnes étrangères. Il y a aussi un apprentissage à faire pour prendre en compte les trottinettes et les vélos sur les pistes à contre-sens.

Certains aménagements sont à prévoir pour les piétons tant en terme de revêtement des trottoirs que de leur largeur. Quid des files d'attente qui envahissent les trottoirs devant les magasins ou les organismes ?

Il faut prévoir où et comment ranger les vélos... Il faut penser aux **abris-vélo** en cas de pluie, car un vélo qui dort sous la pluie s'abîme et est dangereux. Le vélo pas seulement pour la circulation, mais aussi pour son ravitaillement,

pour les livraisons en vélo plutôt qu'avec une foultitude de camionnettes. Il faut prévoir large pour le développement vélo d'autant que le climat y sera favorable.

"Si Bogota a réussi à aménager 12km de pistes cyclables en une nuit, on devrait y arriver !" C'est **une nouvelle dynamique**. Il est apparu que d'une manière générale 67% des passagers habituels ne prendront plus les transports en commun maintenant.

On pense à **des vélo-taxi** dans les quartiers ou inter-quartier de manière à assurer du porte à porte pour les personnes fragiles (commerces et RV médicaux essentiellement).

Le co-voiturage est suspendu pour le moment... il faut penser à une nouvelle tarification pour le stationnement... Il faudrait augmenter le **stationnement souterrain** pour libérer de la place en surface, notamment avec le prêt de parking.

intervention de Yannick Bourbon pour le CdQ de Montchat, en vue de la révision, du complément du Plan d'Urbanisme  
Tactique de déconfinement pour les déplacements piétons, roulettes, vélo, dont voici qq données.

Réseau  
au 11 mai +12 km  
au 2 juin +33 km  
Réseau  
rentrée +21 km  
+77 km au total



°Comme vous le remarquerez il n'est rien prévu sur Montchat... à part qq portions sur l'avenue Rockefeller en limite avec Lyon-8°...

°Tout serait-il parfait chez nous ?  
Pas de problème de circulation avec le corona ??

\*"Mon intervention, de prime abord, est de signaler qu'il manque **la route de Genas** dans ce plan, alors que c'est un axe très emprunté pour entrer dans Lyon/Villeurbanne depuis l'Est de l'agglomération. Par endroits la circulation cycliste y est périlleuse.

Son pendant Ouest/Est est **le cours Richard-Vitton**, non pris en compte également dans ce document.

*Je rappelle la situation :*

°une seule voie de circulation active pour une ligne forte de bus, un trafic automobile local d'habitants comme de livraison, des vélo comme des trottinettes en grand nombre

°deux files de stationnement (Nord et Sud)

°deux trottoirs, dont un très étroit (celui de Nord qui n'est pas aux normes) avec un rétrécissement de plusieurs mètres à un endroit. La portion du cours, située entre la place Antoinette et la place Ronde, est commerçante et très fréquentée. Le croisement de 2 poussettes par exemple est difficile au Sud ; sur le trottoir Nord, le passage dans les conditions sanitaires imposées (1m mini de distance) ne se fait pas : *prévoir un passage à la place du stationnement*. La reprise du trafic routier (classique) va s'accompagner à partir du 11 mai 20 d'un accroissement des transports alternatifs : cycles et roulettes : *comment faire co-exister tout ce monde sur une seule voie, qui n'a pas d'équivalent Ouest/Est dans le secteur ?*

*La suite de mon intervention se compose de 2 points : l'accès à certaines écoles et la circulation sur certaines portions de trottoirs.*

\***Le flux d'enfants** aux heures d'entrée et de sortie des écoles se mariera mal avec la circulation sur la voie publique dans le cadre des mesures de distanciation sanitaire :

°sur la rue Louise : une file de stationnement, une voie de circulation et une voie vélo en contre sens = voitures, vélo, trottinettes, dépôt d'enfants, poussettes,

° sur la rue J.Verne : du fait de la suspension des rencontres et des entrainements sportifs, la situation est p-ê encore gérable, mais il y a l'école avec le flot de voitures que cela engendre + le Studilodge + 2 sens de circulation routière (une dans chaque sens) + deux files de stationnement. Les conditions sanitaires de croisement des piétons n'est pas assuré.

° sur la rue Jeanne d'Arc : il faudrait voir comment toutes ces écoles du secteur et leurs flots d'élèves arrivant en voitures, en bus spéciaux, en vélo et en trottinettes vont gérer.

\*Certains commerçants ont **des étals de marchandises** qui empiètent parfois largement sur le trottoir, les gens font la queue pour être servis, il n'y a plus de place pour le passage habituel des passants.

→ *Ne pourrait-on pas faire dévier la circulation piétonne sur les places de stationnement qui leur font face et que l'on pourrait libérer ?*

Quand les bistrotts et restaurants rouvriront, leur empiètement sur le trottoir posera également un problème de circulation dans le cadre des distances sanitaires à respecter entre les piétons. → *Les terrasses en estacades sont p-ê une solution pour laisser les trottoirs libres ?*

*J'insiste pour que des mesures d'aménagement soient prises rapidement sur les 3 points énoncés, car cela relève de la salubrité publique actuellement. Mais je ne suis pas sûre que cela débouchera, car cela ne dépend pas uniquement de la mairie-3<sup>o</sup>*

La Villette : concernant d'abord **les piétons**, les trottoirs de la rue Paul Bert sont étroits pour se croiser en temps normal... alors maintenant, il y a un problème. Le test du marché Gabillot cette semaine sera intéressant afin de voir les mesures à prendre et de corriger : à Villeurbanne il y a eu jusqu'à 2h d'attente. Masques ?? circulation des personnes âgées,

D'autre part, on attend un développement de la circulation **vélo** sur le quartier, notamment de nouveaux cyclistes : attention problèmes techniques et urbains.

MPM : les masques dans les TCL seront-ils obligatoires ? Un tarif Vélo'V adapté à la nouvelle situation est-il prévu ?

Catherine Panassier : les livraisons en velo-taxi ou vélo-cargo vont prendre de l'importance. Les abords des écoles sont à vérifier. La 1<sup>o</sup> portion de l'avenue Lacassagne qui n'avait pas été refaite, va être aménagée.

→ *problème des cyclistes route de Genas et Paul Bert ? de la circulation cours Richard-Vitton ?*

Françoise Chevallier : si la concertation n'a pas pu se faire dans l'urgence actuelle, il faudrait qu'elle ait lieu dans un 2<sup>o</sup> temps avec les Conseils de Quartier. Pour ce qui est des écoles il faudrait voir avec les APE (?).

Il y a aussi le problème de la traversée sous les voies ferrées à régler... On pourrait développer "des vélorues" !

En règle générale il faudrait que les gens qui ont des places privées de stationnement (parking ou garage) libèrent la rue... afin que la circulation se fasse aisément pour tous et dans des conditions sanitaires sécurisées.

VPD : il faut penser que le co-voiturage va se réorganiser et reprendre. *Peut-on prendre en compte les efforts de déplacements alternatifs dans les tarifications de stationnement, de déplacement ?*

*Nous aurons une autre visio-réunion le 10 juin,  
si vous voulez la préparer avec moi : prenez contact*

*ps : avant la réunion relatée ici, et en prévision de ce Plan d'Urbanisme Tactique, le CdQ de Montchat avait envoyé une lettre aux divers responsables des mobilités de Lyon-3<sup>o</sup> à la métropole : c'était le 4 mai 20, mais à ce jour aucune réponse (sauf celle de l'élú métropolitain en charge des déplacements alternatif)... (voir message circulaire du CdQ)*

*Yannick Bourbon*